

Déclaration préalable de l'UNSA-Education au CDEN du 13 mai 2011

C'est un exercice toujours difficile que d'attirer l'attention de son auditoire, surtout lorsque ce même auditoire connaît déjà les grandes lignes de notre intervention. Et pour cause, en matière de mesures de carte scolaire dans l'Aisne, les années se suivent et se ressemblent malheureusement. Il faut alors déployer des trésors d'imagination pour rendre compte de la dure réalité de la situation de nos écoles et collèges axonais.

Allons-nous répéter toujours la même chose et entendre les mêmes réponses ? Mais, livrons-nous quand-même à cet exercice imposé.

Cette carte scolaire est, sans nul doute, la plus dure que le département de l'Aisne ait connu : 56 fermetures de postes dans le 1^{er} degré, dont 14 postes de RASED, une absence de création de postes dans les collèges, malgré 660 élèves de plus.

L'UNSA-Education dénonce une nouvelle fois cette politique budgétaire visant à affaiblir l'Ecole de la République.

Localement, pour justifier ces mesures de carte scolaire, vous nous répondez régulièrement, Madame l'Inspectrice d'Académie, que notre taux d'encadrement est au-dessus de la moyenne nationale et que vous auriez pu supprimer plus de postes, en globalisant dans les villes, par exemple, le nombre d'élèves et le nombre d'enseignants. Pour peu, en dénonçant ces suppressions, nous serions pris en flagrant délit de manque de solidarité nationale... A l'UNSA, la solidarité, nous connaissons... C'est une de nos valeurs.

Non, il n'y a pas trop d'enseignants, comme le gouvernement se plaît à le dire depuis 4 ans. Déjà 67600 emplois ont été supprimés dans l'Education

Nationale. Le Ministre va devoir faire preuve d'imagination pour justifier les 16000 nouvelles suppressions d'emploi à la rentrée 2011. Un récent rapport du Centre d'Analyse Stratégique (CAS) place la France au dernier rang parmi 20 pays étudiés concernant le taux d'encadrement des élèves.

Et justement, localement, examinons ensemble 2 indicateurs et non des moindres : le taux d'illettrisme et le pourcentage de réussite au brevet. En 2000, sur l'ensemble des Journées d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD), on comptait 5,4% des jeunes picards en sévère difficulté de lecture, soit 2,1% de plus que la moyenne nationale.

En 2008, ce taux passait à 7,8%, soit 2,9% de plus que la moyenne nationale, l'Aisne détenant un triste record avec 8,6%

Mais l'illettrisme ne se limite pas aux personnes ayant de sévères difficultés de lecture. Il inclut également celles ayant de très faibles capacités de lecture, qui ne comprennent pas ou comprennent mal ce qu'elles lisent. Si on cumule ces deux catégories de jeunes « repérés » aux JAPD de 2008, on constate que l'Aisne se place au dernier rang de la France Métropolitaine avec 28 %, alors que la moyenne nationale est de 13%.

Quant au pourcentage de réussite au Diplôme National du Brevet, notre département se distingue une fois encore. Avec un taux de réussite de 78,7% en 2010, il est inférieur au pourcentage académique (80,3%), et au pourcentage national (83,3%).

Que pense donc faire Monsieur le Ministre pour nous faire revenir au plus vite dans la sacro-sainte moyenne nationale ?

Pense t-il sincèrement que c'est en supprimant des postes que nous redresserons la barre ? A l'UNSA-Education, nous sommes sûrs du contraire !

Avec des classes surchargées, surtout dans les collèges, comment mettre en place le socle commun ? Comment s'occuper convenablement des élèves en difficulté ? Comment, aussi, assurer la sécurité des personnes lorsqu'on doit mettre une table devant l'issue de secours ?

L'UNSA-Education dénonce également la politique de mise à mal de la ruralité, spécifique à notre département. En effet, de nombreuses classes vont être supprimées dans le milieu rural. Cela paraît tellement logique quand on met en parallèle les documents du CTPA du 17 janvier ! Ils montrent l'écart entre notre département et le reste du territoire national au sujet des structures. On y constate un taux supérieur d'écoles de moins de 3 classes et un taux inférieur d'écoles à 8 classes et plus. Ces documents n'ont en fait pour but que de montrer les « aménagements » possibles dans notre département.

L'UNSA-Education dénonce cette politique visant à privilégier les « grosses » structures au détriment d'une école de proximité qui permet un accueil dans les meilleures conditions possibles pour tous les élèves. Cela ne fait qu'entraîner la disparition progressive d'écoles dans notre département, brisant le lien social et portant atteinte à son identité.

Les nombreuses manifestations de parents avec les élus qui se déroulent dans tout notre département contre les fermetures de classes montrent l'attachement des français à leur école de village ou de quartier. Les parents doivent être entendus. Ils ne comprendraient pas qu'au nom de choix politiques, leur école soit sacrifiée. Le devoir de nos gouvernants est d'être à l'écoute des citoyens. Sinon, ils pourraient durablement se détourner de la chose politique ou se laisser séduire par des sirènes extrémistes.

Quant à l'enseignement privé, l'UNSA-Education trouve parfaitement scandaleux qu'il soit une fois de plus épargné dans le projet de budget de l'Education pour 2011. Pendant de trop nombreuses années, 20% des créations de postes lui étaient systématiquement réservées. Depuis 2007, alors que la politique du non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux tourne à plein régime, l'enseignement privé ne supporte que 10% des suppressions d'emploi. Le projet de budget 2011 ne déroge pas à cette répartition injuste. Si la règle des 1 pour 5 avait été appliquée en cette période de restrictions budgétaires, le privé aurait dû perdre, pour 2011, plus de 3200 postes au lieu des 1600 prévus. Une telle largesse est financée par le budget de l'Etat au détriment du seul service public et laïc d'éducation. C'est pourtant sur lui seul que repose la scolarisation de toutes et de tous quels que soient les territoires. Il assume cette responsabilité gratuitement et sans sélectionner les élèves. Le sénateur Carle est un récidiviste : après s'être illustré avec sa fameuse loi de sinistre mémoire, il a poursuivi son travail de sape en faisant adopter par le Sénat une rallonge budgétaire de 4 millions d'euros en faveur de l'enseignement privé. Manne puisée sur les crédits prévus pour l'Ecole Publique !

L'UNSA-Education demande la rectification de ce projet de loi de finances en mettant fin à cette injustice qui fragilise l'Ecole de la République.

Pour conclure sur une note un peu moins désespérante, nous avons eu confirmation par le ministère que les besoins en Emplois Vie Scolaire (aides à la direction d'école) seraient couverts à la rentrée prochaine. Le seront-ils avec seulement 34 recrutements au 1^{er} avril et 17 au 1^{er} Septembre 2011 ? 51 recrutements qui seront à répartir entre l'aide au handicap et l'aide à la direction d'école. De nombreuses demandes ont été faites par nos collègues

directeurs. Cependant, nous n'avons toujours pas été destinataires d'un état des lieux précis des postes d'EVS handicap et aide administrative comme nous l'avions demandé.

Nous ne saurions finir cette déclaration sans une pensée toute particulière pour les collègues, parents, élus qui sont ici-même devant la grille de la préfecture pour manifester leur refus de voir supprimer un, voire plusieurs poste(s) dans leur école ou collège à la rentrée de septembre 2011. Nous leur avons assuré que si les suppressions de postes n'étaient pas abandonnées, nous voterions contre la proposition de carte scolaire.